

## **Procès-verbal du Conseil Municipal du jeudi 3 juillet 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le jeudi 3 juillet à 19h, le Conseil municipal de la commune de Velanne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Denis MOLLIERE, Maire.

Présents :

Denis MOLLIERE, Serge DEGONNE, Béatrice LAPEYRE, Arnaud LEMAITRE, Caroline ARNAUD-GODDET, Damien GOURGAUD, Raphaël GALLIN-MARTEL, Aline MOLINA, Christelle BOUICH, Anthony BEJUIS, Georges GUERREIRO.

Absents :

Martine PIVIER (pouvoir à Georges GUERREIRO), Aurélien ROJON (pouvoir à Raphaël GALLIN-MARTEL), Salvator DI VINCENZO (pouvoir à Aline MOLINA), Stéphanie BURIAS.

Secrétaire de séance : Serge DEGONNE

### Ordre du jour

- **Proposition de tarifs de location des biens communaux et des tickets de cantine et de garderie**
- **Projet de convention de mise à disposition des équipements sportifs avec le club de football de Velanne**
- **Contrat de location gérance du 1884**
- **Nomination d'un correspondant défense**
- **Vente du bâtiment paroissial à côté de l'église (salle de l'AEP)**
- **Dépôt de 2 fiches projet au contrat « Eau – climat » de l'agence de l'eau : remise en eau du marais et végétalisation de la cour de l'école**
- **Attribution d'une subvention communale pour le championnat d'Europe de Twirling bâton**
- **Le point sur la préemption SAFER d'une parcelle au Mollard de la Sauge**
- **Le point sur la construction du pôle associatif – avenants aux marchés de travaux**
- **Devis de rénovation extérieure de l'actuelle salle des fêtes**
- **Urbanisme : dossiers en cours**
- **Divers**

Une minute de silence est respectée à la mémoire de Bruno CAMAND, maire de Velanne de 1989 à 1995, et de Monique BLANCHIN, ancienne secrétaire de mairie.

Une vérification technique de la sonorisation de l'église est à prévoir prochainement afin d'assurer une qualité sonore satisfaisante

### **Proposition de tarifs de location des biens communaux et des tickets de cantine et de garderie**

**Unanimité** pour ne pas modifier les actuels tarifs de cantine et de garderie périscolaire. Le vote des autres tarifs (location des salles communales, concessions au cimetière, loyers des logements communaux) est reporté dans l'attente d'une réflexion qui sera menée par Caroline ARNAUD-GODDET, Christelle BOUICH, Damien GOURGAUD et Arnaud LEMAITRE.

### **Convention d'occupation des locaux sportifs**

Le maire propose de réfléchir à une convention d'occupation des nouvelles installations sportives à signer avec le club de football de Velanne. La question de l'utilisation de la salle associative à chaque

match est posée. Il est décidé d'accorder l'accès à cette salle sous réserve d'une tarification identique à celle appliquée aux autres associations.

### **Contrat de location gérance du 1884**

Les statuts actualisés ont été transmis à la commune. Le projet de convention entre la commune et la future société gérante du 1884 est présenté et commenté en séance.

### **Nomination d'un correspondant défense**

Le conseil municipal procède à la nomination du correspondant défense.

→ Monsieur Anthony BEJUIS est désigné à l'unanimité.

### **Vente du bâtiment paroissial à côté de l'église (salle de l'AEP)**

Le maire et l'adjointe à l'urbanisme exposent le problème posé par la vente du bâtiment de l'association d'éducation populaire (AEP), propriété du diocèse de Grenoble et située à côté de l'église. La réflexion engagée concernant l'opportunité pour la commune d'acquérir ce bâtiment, soit en direct, soit par le droit de préemption. Les élus sont informés que l'établissement public local foncier (EPFL) pourrait éventuellement porter cette acquisition pour le compte de la commune avec revente au bout de quelques années. À l'issue de la discussion, par 13 voix pour et 1 abstention, il est décidé d'acquérir ce bâtiment soit en direct, soit par préemption, et en passant par l'EPFL.

### **Dépôt de 2 fiches projet au contrat « Eau – climat » de l'agence de l'eau : remise en eau du marais et végétalisation de la cour de l'école**

#### **Zone du marais**

Une fiche projet sera déposée afin de restaurer le marais en tant qu'espace de biodiversité et de régulation hydrique.

#### **Végétalisation de la cour d'école**

Une autre fiche projet sera déposée et plusieurs propositions de végétalisation sont présentées et discutées, notamment la création d'espaces ombragés et l'infiltration des eaux pluviales.

### **Attribution d'une subvention communale pour le championnat d'Europe de Twirling bâton**

L'association Twirling Bâton sollicite une subvention de 250 € pour participer au championnat d'Europe, une des participantes étant velannoise.

Après délibération, le conseil attribue à l'unanimité une subvention d'un montant de 300 €.

### **Le point sur la préemption SAFER d'une parcelle au Mollard de la Sauge**

Le maire et l'adjointe à l'urbanisme exposent le problème posé par la vente d'un terrain agricole situé au mollard de la sauge. La SAFER a contacté la mairie pour l'informer du prix de vente trop élevé par rapport au marché et s'interroge sur la motivation des acquéreurs. Elle a demandé si la commune voulait préempter pour un coût de l'ordre de 470 €. Le maire a demandé à la SAFER de préempter dans l'objectif de vente de ce terrain à un agriculteur velannois intéressé.

### **Le point sur la construction du pôle associatif – avenants aux marchés de travaux**

Une discussion s'engage sur la qualité contestable de certains travaux. Il est demandé au maire de renvoyer ce problème à la maîtrise d'œuvre qui se doit de traiter ce problème

De plus, il est demandé plus de précisions sur des devis en plus-value, notamment sur la remise en forme de parking et la finition des murs extérieurs.

### **Devis de rénovation extérieure de l'actuelle salle des fêtes**

Deux devis de réfection des façades et menuiseries de l'actuelle salle des fêtes sont présentés par le 1<sup>er</sup> adjoint. Aucune décision n'est prise sur ce devis à comparer à celui présenté dans le cadre d'un chantier participatif.

### **Urbanisme : dossiers en cours**

Béatrice LAPEYRE présente les nouveaux projets d'urbanisme en cours sur le territoire communal.

### **Divers**

- Le maire présente le contrat de restauration scolaire avec la société GUILLAUD Traiteur pour l'année scolaire 2025-2026. Adopté à l'unanimité.
- Arnaud LEMAITRE, adjoint à l'école, présente le très beau livre de photos d'animaux et de paysages velannois réalisé par Rémi PONCET et qu'il offre à l'école. Il est envisagé une présentation de ce livre par son auteur aux écoliers à l'automne.

**Prochain conseil municipal le 18 septembre à 19h30**